

RYTHMES SCOLAIRES :

Cours de 8h05 – 17h30 sauf le lundi pour les lycéens où ils débutent à 9h00 au plus tôt. Pas de cours le mercredi après-midi sauf en BTS.

ACTIVITES PERISCOLAIRES :

L'ALESA (Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis) gère les soirées, sorties et activités des différents clubs. Une quinzaine de clubs proposent des activités diverses sur le temps du midi (boxe, badminton, ping-pong, théâtre, photo/vidéo, musique, danse, chant,...). Des sorties le mercredi soir sont régulièrement proposées : bowling, laser game, cinéma....

INTERNAT :

L'internat concerne essentiellement les lycéens. Des chambres sont également réservées aux étudiants et peuvent être proposées aux apprentis mineurs. L'internat est fermé le week-end.

Ouverture : 18h00 (temps libre)

Etude obligatoire en salle tous les soirs de 20h00 à 21h30

Extinction des feux à 22h15

Lever 7h00 fermeture de l'internat à 7h20, petit déjeuner

Une soirée « animation » par semaine le mercredi

PENSION – DEMI-PENSION (TARIF 2019):

<u>Lycéens, étudiants :</u>	<u>Apprentis :</u>	<u>Adultes :</u>
Interne : 1867 € Demi-pension : 545 €	Petit-déjeuner : 1,47 € Déjeuner : 3,92 € Dîner : 2,94 €	Chambre : 214,00 € / mois Petit-déjeuner : 1,47 € Déjeuner : 3,92 € Dîner : 2,94 €

FRAIS SCOLAIRE :

Nettoyage des blouses (2^{nde} GT option biotechnologies, 1^{ère} et Terminale STL, BTS ANABIOTEC et STA) : **10,00 €**

L'OPTION HIPPOLOGIE :

L'option est proposée aux élèves de Seconde Générale, 1^{ère} et Terminale STAV, 1^{ère} et Terminale S - **Tarif 2018 : 250,00 € (pour les séances à l'année) + coût de la licence(à prévoir)**

TRANSPORTS SCOLAIRES :

L'accès à l'établissement se fait par les transports en commun (Evéole : ligne A, arrêt de Lattre de Tassigny). Une navette Evéole place de Gaulle et Place Carnot dessert également directement l'établissement (une le matin, une le soir).

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER :

Les lycéens et étudiants peuvent bénéficier de différentes aides financières :

Les bourses pour les lycéens : transmettre le document « bourses » du collège lors de l'inscription en juillet.

Les bourses des étudiants (enseignement supérieur) : faire une demande auprès du CROUS de Lille lors de votre inscription sur Parcoursup.